

NOTE EXPLICATIVE DU PROJET

Restauration de la dune du port d'échouage de Pornichet – partie sud



Ville de Pornichet


120 av. Général de Gaulle

CS 40120

44380 Pornichet

SIÈGE SOCIAL


 4 rue du Grand Rigné – 35830 Betton

 02 99 55 55 05

 contact@dervenn.com

AGENCE PAYS DE LA LOIRE

 12 rue Descartes – 44119 Treillières

 02 99 55 55 05

 contact@dervenn.com

Etudes pour la restauration de la dune du port d'échouage de Pornichet

Réf. Dossier : 2024-071 Etudes pour la restauration de
la dune du port d'échouage de Pornichet

Dossier suivi par : Jérémy PIERRA

Mail : j.pierra@dervenn.com

Téléphone : 02 99 55 55 05

Rédacteur : Jérémy PIERRA

Date : /11/2024

Version : V1

HISTORIQUE DES VERSIONS

| Indice | Date | Projet ou pour approbation | Rédacteur(s) | Modifications |
|--------|------------|-------------------------------|--------------|--|
| V1 | 05-12-2024 | Pour approbation | J. PIERRA | Modification palette végétale / MAJ éléments graphiques |
| | | | | |
| | | | | |

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| 1. Introduction..... | 5 |
| 1. Maitre d'ouvrage | 5 |
| 2. Localisation du site du projet et de l'aire d'étude | 5 |
| 2. Le projet retenu | 7 |
| 1. Enjeux, objectifs et principes d'aménagement | 7 |
| 1. Eléments graphiques : plan masse et profils de principe | 8 |
| 2. Palette de mobilier | 10 |
| 1. Clôtures | 10 |
| 2. Poteaux + filins de protection haut de plage..... | 12 |
| 3. | 16 |

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures

| | |
|---|--------------------|
| Figure 1 : Cartographie de la localisation de la zone d'étude | 6 |
| Figure 2 : Plan masse du projet retenu | 8 |
| Figure 4 : ganivelles | 11 |
| Figure 5 : poteau châtaignier + filin 3 rangs (haut de plage) | 12 |

1. INTRODUCTION

1. MAITRE D'OUVRAGE



Ville de Pornichet

120 av. Général de Gaulle

CS 40120

44380 Pornichet

1.2. LOCALISATION DU SITE DU PROJET ET DE L'AIRE D'ETUDE

La zone d'étude se situe sur la commune de Pornichet, dans le département de la Loire-Atlantique. Elle se localise en arrière du port d'échouage de Pornichet, un port familial et convivial offrant un large panel de possibilités de navigation et d'activités nautiques toute l'année.

La zone d'étude est scindée en deux parties : la partie au nord, d'une superficie de 1,04 ha environ et la partie au sud, d'une superficie de 1,33 ha environ.

➡ Seule la partie sud est traitée au sein de ce rapport.



Figure 1 : Cartographie de la localisation de la zone d'étude

2. LE PROJET RETENU

1. ENJEUX, OBJECTIFS ET PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Le projet de requalification de la dune du port d'échouage répond aux enjeux et objectifs suivants :

- Repenser l'organisation générale de l'espace (cheminements, jeux, entrées, ...)
- Mettre en place des dispositifs permettant de limiter l'érosion, de protéger les aménagements de l'arrière-dune
- Engager un travail sur le végétal (espèces exotiques envahissantes, replantation, ...)

Pour répondre à ces objectifs, le projet retient un principe de composition générale qui consiste en la mise en place :

- d'une dune blanche en rive ouest, d'aspect plus « naturelle » au plus près de la plage ;
- d'une « promenade » sur la rive est, permettant la tenue des manifestations ponctuelles ayant lieu sur le site, tout en permettant l'aménité, la déambulation, au plus près du boulevard des océanides et d'un contexte plus urbain, dans la continuité du square Hervo.

Sur la partie de la dune la plus à l'ouest, le principe est de traiter de l'espace de la manière la plus proche possible du faciès qui peut être visible sur le secteur au nord de la capitainerie, en recréant un profil dunaire planté d'oyats, dans lequel, au plus près de la mer, des ganivelles seront mises en place afin de limiter au maximum les transports de sable (éolien, érosion, ...).

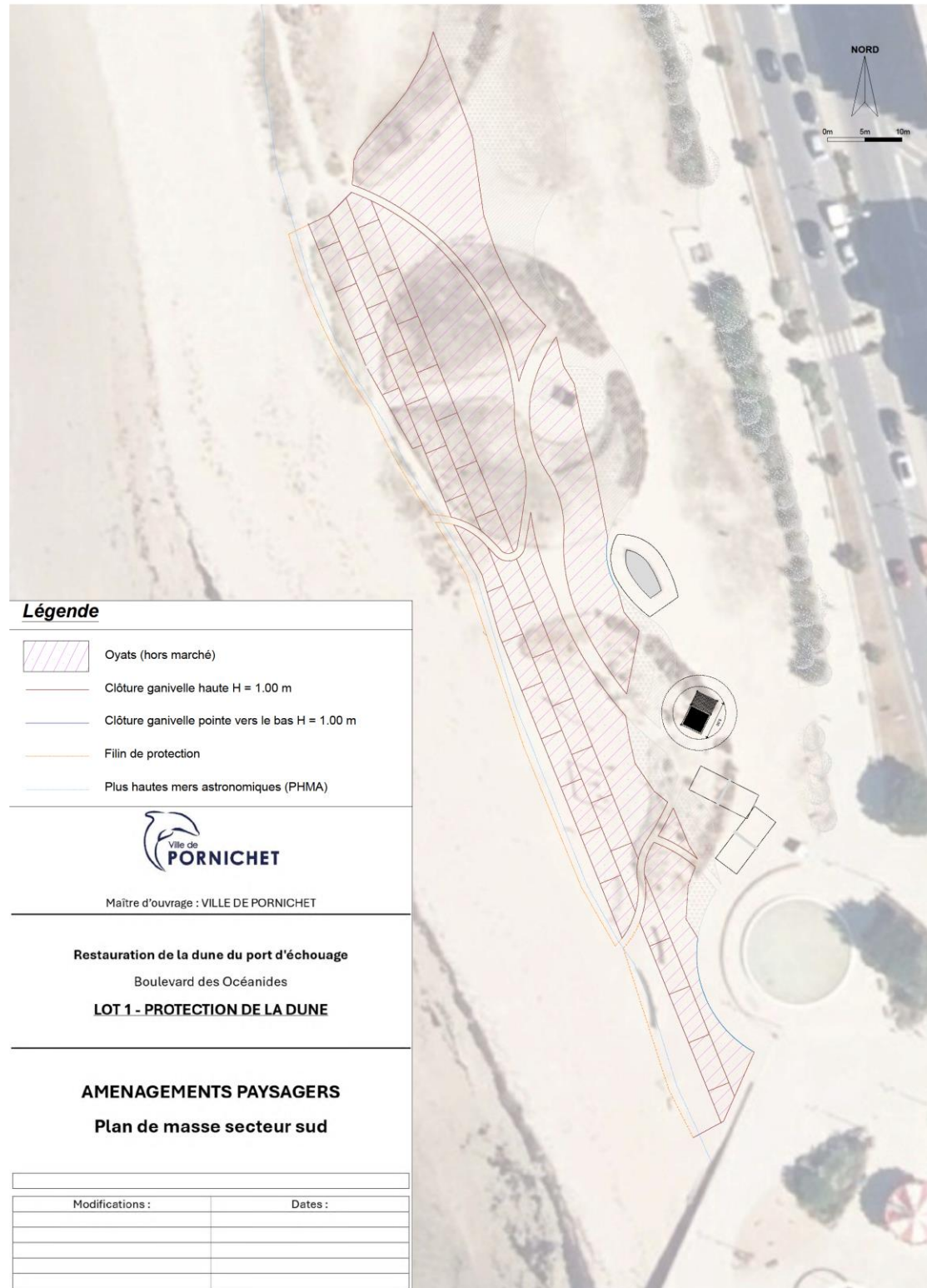
Dans ce faciès, les plantations d'oyats permettront en outre de limiter le transport de sable éolien sur l'arrière-dune. L'idée sur cet espace est parallèlement de laisser place au développement d'une flore spontanée.

Des cheminements, implantés autant que possible parallèlement au trait de côte pour limiter l'ensablement de l'arrière-dune, seront créés. Ils permettront la découverte de cet espace, tout en étant délimités par des ganivelles pour limiter le piétinement.

Sur la partie est, un espace ouvert sera créé. D'une largeur de 12 à 24m, il sera le lieu de réimplantation des jeux aujourd'hui présents plus à l'ouest (hamac, balançoires), de même que de mobilier urbain (assises).

Enfin, au regard des différentes contraintes et temporalités liés aux projets sur ce secteur, la zone de stockage et le secteur d'accès à la cale du port d'échouage restent à ce stade inchangés.

Figure 2 : Plan masse du projet retenu



2. PALETTE DE MOBILIER

La palette de mobilier proposée reste simple, dans un esprit « littoral », tout en s'accordant aux éléments mis en place sur le boulevard des océanides / square Hervo et plus « urbains ».

Le principe de la palette de mobilier présentée ici est de rester en adéquation avec les deux typologies d'espaces retenus dans la composition générale : un paysage dunaire plus « sauvage » à l'ouest et un espace promenade plus « urbain » à l'est.

1. Clôtures

En guise de clôtures, le projet prévoit la mise en place de **ganivelles de 1.00m de hauteur** (voir plan masse), dont l'objectif est :

- Délimiter les massifs plantés (ganivelle basse), avec comme possibilité un enlèvement à terme de ces ganivelles selon la croissance et la mise en place des plantations ;
- Assurer un piégeage du sable éolien ;
- Délimiter physiquement les cheminements et circulations.

A noter que proche des jeux conservés et déplacés, les pointes des échelas seront positionnés vers le bas pour raisons sécuritaires.



Figure 4 : ganivelles

2.2.2. Poteaux + filins de protection haut de plage

Sur le haut de plage et proche du niveau des plus hautes mers astronomiques, le principe est d'éviter le piétinement tout en laissant la laisse de mer se déposer.

Pour parvenir à cet objectif, un principe de poteau châtaignier + 3 filins en acier galvanisé a été retenu.

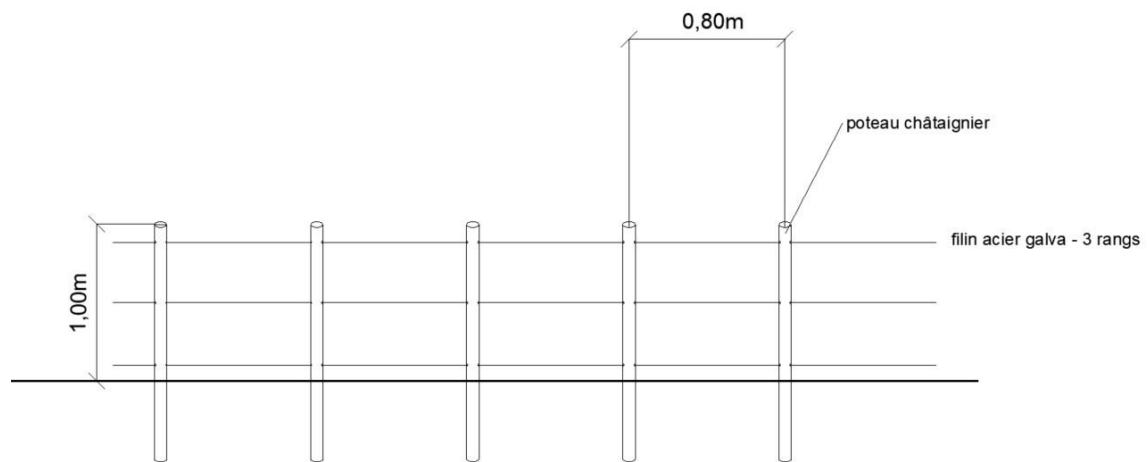


Figure 5 : poteau châtaignier + filin 3 rangs (haut de plage)